Cahiers Africains de Rhétorique

ISSN 2790-6108 | E-ISSN 2790-6116

AVIS DE LICENCE / LICENCE NOTICE

Version accompagnée de cet avis : 3 octobre 2026

CC BY-NC-ND 4.0

Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification

Avec l'autorisation déclarée par la revue au nom des titulaires des droits, cette version est proposée sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International.

Vous pouvez partager le document, sans usage commercial, en citant les auteurs et la revue, en indiquant la source et en fournissant un lien vers la licence. Cette licence ne permet pas de diffuser une version modifiée du document.

Les autorisations valablement accordées lors des diffusions antérieures, notamment sous CC BY-NC 4.0, restent applicables et ne sont pas retirées par cet avis. Les mentions antérieures figurant dans les pages originales ci-après sont conservées à titre historique.

Les auteurs conservent leurs droits. Le contenu scientifique et la pagination des pages originales sont intégralement préservés.

ENGLISH

With the journal's stated authorization from the rights holders, this version is offered under CC BY-NC-ND 4.0. You may share it for noncommercial purposes, crediting the authors and journal and linking to the licence. Distribution of modified versions is not permitted under this licence.

Permissions already validly granted for earlier distributions, including under CC BY-NC 4.0, remain in force. This notice does not revoke them. Earlier licence statements in the following original pages are retained as historical information. The original scientific content and printed pagination are preserved.

Texte de la licence / Licence terms

https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.222-234

Paroles de djely : entre combattre l'oubli et honorer les héros mythiques chez les Mandingue

Moussa Coulibaly[1]
Université Assane Seck – Ziguinchor, Sénégal
moussacoulibaly@univ-zig.sn
https://orcid.org/0009-0004-6740-6272

Reçu : 03/07/2025, Accepté : 12/11/2025, Publié : 30/12/2025

Financement : Aucun financement n'a été reçu pour la réalisation de cette étude.
Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.
Anti-plagiat : cet article a un taux de 2 % vérifié par **Plagiarism Chercher X.**

Résumé : La société des hommes est régulée par un instrument majeur dénommé langue synonyme tantôt de langage ou tantôt de discours ou encore de parole. Cette dernière est l'apanage de l'humain qui s'en sert dans la quasi-totalité de ses activités. Cet instrument est, dans la communauté mandingue, d'une grande importance pour les *djely* ou griots. C'est dans cette logique qu'il faut comprendre les propos du griot Djely Mamadou Kouyaté, qui se prend pour *maitre dans l'art de parler*, ou encore les sacs à parole selon le texte de Niane (1960). Qui dit griot mandingue, dit forcément parole, discours au service non seulement des princes et des rois mais aussi et surtout au service du peuple. L'ensemble de ces considérations de cette contribution a montré le rôle vital de la parole dans la société mandingue. La pratique de la parole, du Verbe bien dit reste la vitrine de la culture et de la civilisation de ce peuple d'Afrique ; éléments fortement adossés au culte du discours surtout quand on parle de cette musique appelée *janjon,* hymne épique en l'honneur des guerriers.

Mots clé : Djely, Guerriers, Griot, Héros, Langue, Mandingue, Musique, Parole.

Words of djely: between combating forgetfulness and honoring mythical heroes among the Mandingue

Abstract: Human society is regulated by a major instrument called language, sometimes synonymous with language, sometimes with discourse or even with speech. The latter is the prerogative of humans who use it in almost all of their activities. This instrument is, in the Mandingo community, of great importance for the diely or griots. It is in this logic that we must understand the words of the griot Djely Mamadou Koujaté, who considers himself a master in the art of speaking, or even the speech bags according to the text of Niane (1960). Whoever says Mandingo griot, necessarily says speech, speech in the service not only of princes and kings but also and above all in the service of the people. All of these considerations in this contribution have shown the vital role of speech in Mandingo society. The practice of speech, of the well-said Word, remains the showcase of the culture and civilization of this African people; elements strongly supported by the cult of speech, especially when we talk about this music called janjon, an epic hymn in honor of warriors.

[1] **Comment citer cet article :** Coulibaly M., 2025, « Paroles de Djely : entre combattre l'oubli et honorer des héros mythiques chez les Mandingue », Cahiers Africains de Rhétorique, Vol 4, n°2, pp.222-234

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.222-234

Keywords: Djely, Griot, Heroes, Language, Mandingo, Music, Speech, Warriors.

Introduction

La langue peut être comprise comme « un produit social de la faculté du langage et une convention nécessaires adoptées par le corps social, pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus » (Saussure, 1995, p.25). Ainsi, nous pouvons en déduire qu'elle est un moyen de communication propre à l'homme qui s'en sert pour ses préoccupations au moment où la parole est synonyme, selon toujours Saussure (1995), d'« un acte individuel de volonté et d'intelligence », (ibidem, p.30), c'est-à-dire qu'elle est un acte linguistique se caractérisant par sa dimension individuelle dans l'usage. Si ces deux entités linguistiques semblent distinctes, il faut cependant accepter que la deuxième est partie intégrante du premier ; ce qui suppose qu'il est difficile d'opposer l'un à l'autre. Quant au discours celui-ci serait le prolongement de l'acte de communication, c'est-à-dire qu'il serait les combinaisons grâce auxquelles le sujet parlant peut utiliser le code de la langue en vue d'exprimer sa pensée personnelle (Saussure (1995). En tant qu'énoncé ou ensemble d'énoncés en situation de communication, nous pouvons dire que le discours est « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière » (Benveniste, 1990, pp. 241-242). La parole, polyvalente, est consubstantielle à la vie de l'homme et est fondamental dans la civilisation africaine. C'est pourquoi les Fon du Bénin pensent que « la parole permet de mesurer la personnalité d'un être humain » (Guedou, 1985 : 180) alors que le proverbe peulh dit : « la personne, c'est la parole » (Labatut, 1987 : 68). L'homme ne peut se passer de cet outil qui régule les relations humaines, enseigne des règles, relate des récits, conseille mais aussi chante les louanges, etc. Il est, chez les Mandingue, d'une importance capitale et tend même à être sacralisée surtout de la part des *djely*. C'est dans cette logique qu'il faut comprendre les propos du griot Djely Mamadou Kouyaté, « maitre dans l'art de parler », en tant « les sacs à parole, […] les sacs qui renferment des secrets plusieurs fois séculaires […] » (Niane, 1960, p. 10). L'ensemble de ces considérations montre le rôle vital de la parole dans la société mandingue et la parole du griot-*djeli* de cette communauté ne cesse d'intéresser. Elle sert énormément à beaucoup de chose dans la communauté mandingue. Quelles peuvent être les occasions d'usage de cette forme musicale chez le griot mandingue et à quelle fin ? Quel(s) contenu (s) dans ces paroles surtout en situation de *janjon* ? À qui les paroles sont-elles adressées ? Etc.

I. Fondements et contextes de la pratique du *janjon* chez les Mandingue

Le pays mandingue, une aire d'influence culturelle située en Afrique de l'Ouest et composée essentiellement de Malinkés, de Bamanan et de Dioula, etc., s'étend du Sénégal au Burkina Faso et des portes du désert malien aux côtes guinéennes. Ces activités combinées à la parole *kuma* revêtent avant tout une fonction sociale d'intégration, d'apprentissage, d'initiation, etc. La parole revêt d'une importance capitale pour cette communauté surtout quand on s'intéresse à l'image du griot qui ne cesse de rivaliser dans l'usage de ce dernier. Les griots de cette communauté sont en même temps les détenteurs du conservatoire et les animateurs du répertoire musical sans renoncer à être des historiens à leur manière. Le griot, incarnation même du verbe, de la parole, donc de *kuma*, passe pour quelqu'un qui enseigne à des « […] rois l'Histoire de leurs ancêtres afin que la vie des Anciens leur serve d'exemple, […] » (Niane,

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.222-234

1960, p. 09) à travers une forme musicale appelée *janjon*. Caste d'orateurs ayant pour tâche la transmission des valeurs sociétales ancestrales de la communauté, ils peuvent être assimilés à des conteurs, à des poètes ou encore à des généalogistes.

Historien dans une certaine mesure, interprète dans des cérémonies, laudateur, généalogiste, etc., « maitre dans l'art de parler », ou encore assimilable à des « sacs à parole, […] les sacs qui renferment des secrets plusieurs fois séculaires […] » (*ibid*, 1960, p. 12), le griot ou Djely reste un professionnel de la langue fortement ritualisée voire solennel. Sa parole n'a pas simplement une fonction cathartique, esthétique ou mémorielle, mais elle a surtout une fonction pragmatique, argumentative, voire mobilisatrice. Dans cette situation de communication exceptionnelle face à la communauté, la parole du djely devient un acte stratégique cherchant à raviver les souvenirs héroïques du grand empire. Tel serait le cas des récits en forme de janjon chantant les honneurs de la grande veillée avant la bataille finale que l'armée de Soundjata allait mener contre le roi sorcier Soumahoro Kanté à Kirina avec des démonstrations de forces immédiates comme celle de Fran Kamara et de Kamandjan ; d'où la naissance de l'arche Kamadjan à Siby. Les dires du griot ne se contentent plus de raconter simplement une histoire ; elle participe activement à la célébration de la mémoire des héros qui, grâce à ses exploits et autres hauts faits, verront leurs noms inscrit dans le marbre de l'histoire du peuple mandingue. Ce fait correspond effectivement à ce que les spécialistes de la culture désignent par le terme janjon, genre musical déclamatoire d'hymnes épiques de guerre en l'honneur des combattants. Le type de musique *janjon* confirme cette croyance ancienne de cette communauté qui dit : « Mokho bé saa n'ka tokho té saa » (*Une personne peut mourir mais jamais ne mourront les bonnes œuvres et autres exploits qu'il aura accomplis de son vivant*). Ce peuple tient beaucoup à la personne de son vivant et cela se mesurait à l'aune des réalisations surtout pour un guerrier à l'image de Kamandjan Kamara et autres héros mandingue. Voilà ce qui justifie les sources et autres objectifs du janjon dans la tradition mandingue.

Ainsi, au-delà du *bien dire* et du *mieux dire,* le griot traditionnel dont « la parole contient une force invisible » selon le vieux dicton Mandénka (Manzon, 2016, p. 35) fait recourt à toutes sortes d'embellissements et d'esthétismes pour les besoins de sa performance. En effet, leur originalité réside dans les énoncés sur les rites, les traditions, les mythes, les épopées et autres pratiques artistiques à travers des chansons composées par leurs talents hérités d'une vielle tradition, car chez eux, « on ne devient pas griot ; on nait griot » (vieux dicton). L'oralité, en l'absence de toute forme d'écriture, demeure le seul moyen d'expression de leur art avec une variété de genres musicaux dont le *sumu*, le *mana*, le *janjon*, etc. donnant naissance à une musique polyrythmique. Historien, interprète, laudateur, généalogiste, etc., le rôle du griot reste hautement emblématique et son discours appelé *Jelikan* (Hoffman, 2000 ; Jansen, 2000) et le ***janjon*** reste une belle occasion d'illustration de ce genre musical très prisé en milieu mandingue. Bref, le ***janjon*** (Djanjo(o), ou Djandion ou encore Djiandioung mais aussi Diandio) et en tant qu'hymne mémorable de guerre (c'est-à-dire *kélé massa foli ou kélé masa fasa*) accorde une importance enviée à la parole, au discours du griot qui harangue, fait l'éloge panégyrique, etc. de guerriers qui ont placé l'héroïsme au cœur de leur vie (Kouyaté 1970 ; Konté, 1986).

Nous pouvons à cet effet nous rendre compte de cette évidence à travers les productions et autres prestations de griots comme Mory Kanté, le groupe *Mandekalou*¸ Massa Makan Diabaté mais aussi Narena Moussa Djian Kanté, Tiken Jah Fakoly, etc. Les productions de ces auteurs-compositeurs ont

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.222-234

constitué notre corpus pour cette étude vue qu'ils ont tous pratiqué le *janjon* dans une certaine mesure. Même dans des contextes variés, ces messieurs de la parole ont la capacité d'influencer l'auditoire et leurs rôles restent tantôt conteur, tantôt poète ou tantôt musicien, car il est au sein de la société traditionnelle l'historien-généalogiste des grandes familles, chroniqueur de guerre, conseiller, diplomate et gardien des us et coutumes. Et c'est justement toutes ces facettes que l'on retrouve dans le ***janjon*** au service de la communauté.

Les discours issus de ces janjon de griots vont constituer des moments intéressants alliant récréation et récits cathartiques qui attirent l'attention de l'auditoire d'une manière particulière.

II. Le *janjon* : analyse des contenus d'une pratique discursive cultu(r)elle

« Maitre dans l'art de parler » ou « […] sacs qui renferment des secrets plusieurs fois séculaires […] » (Niane, 1960, p. 10), ce professionnel de la parole est la mémoire d'une communauté en l'absence de toute forme d'écriture et Sory Camara n'a pas tort de préciser : « De père en fils, ils sont musiciens, chantres, conteurs. Ils chantent aussi bien les gestes épiques et les généalogies que les tendres mouvements du cœur et les passions les plus violentes et les plus désespérées » (Camara, 1992, p. 9). Cette situation doit être mis en relation directe avec la notion d'énonciation synonyme d'acte individuel de production d'expressions dans un contexte déterminé et ayant pour but l'intention d'influencer l'interlocuteur (Benveniste, 1970, p. 28 ; Kerbrat-Orecchioni, 1999). Chez le griot mandingue, il s'agit d'une manifestation orale afin de passer un message dans des contextes variés et bien définis. Dits à haute voix ou en chœur, tantôt accompagnés d'instruments de musique traditionnels, les propos du griot restent l'apanage de professionnels dont les fonctions sont héréditaires. On assiste à différents types de productions afin de revisiter le monde mandingue et ses réalités avec l'évocation de figures mythiques historiques médiévales qui vont montrer la toute-puissance du *janjon.*

À tout Seigneur, tout honneur ; commençons alors par les griots-djeli eux-mêmes musiciens, conteurs, historiens, hommages de culture, panégyriques, etc.

1. Le *janjon* mode *djeliya* : cas particulier de la dynastie des Kouyaté

Bien qu'ils n'ont pas pris d'armes pour faire la guerre, il convient néanmoins de leur reconnaitre un statut singulier dans la tradition mandingue. C'est dans cette perspective qu'il faut inscrire les propos suivants de Djely Mamadou Kouyaté quand il dit : « […] par la parole nous donnons vie aux faits et gestes des rois devant les jeunes générations […] C'est nous qui détenons les clefs des douze portes du Manding » (Niane, 1960, p. 11).

La mission des griots, dans les sociétés mandingue, traverse les temps et les âges et elle est reconnue de tous et acceptée comme tel. Artisan du verbe, le griotisme reste alors une pratique ancestrale et l'image du praticien se dessine comme historien et fin connaisseur des questions du trône, des légendes et autres mythes galvanisants ; d'où des propos comme « Diallou, awi dialya » (*Honneur à vous griots pour votre travail de griot*).

On se rappelle d'ailleurs que la « prise en otage » du griot attitré de Soundjata en la personne de Balla Fasséké a été à l'origine du conflit entre Soundiata Keïta et le roi de Sosso (Cissé et Kamissoko 2007 ; Diagne, 2005). La légende des griots explique que les Kouyaté sont au service exclusif des chefs

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.222-234

mandingue et ces derniers ont une un privilège singulier et les chansons en leur honneur le montrent clairement en des termes comme :
« Depuis des temps immémoriaux les Kouyaté sont au service des princes Kéita du Manding : nous sommes les sacs à parole, nous sommes les sacs qui renferment des secrets plusieurs fois séculaires » (Niane, 1960, p. 13).

Les Kouyaté sont les figures titulaires de la famille impériale mais également les visages tutélaires Les considérations sur la famille Kouyaté sont encore perceptibles dans les fonds culturels des chansons populaires faites durant le *janjon*. Ainsi nous peut entendre de la bouche des griots Kouyaté eux-mêmes des mots tels que :

> « Ségué né babii Kouyaté ;
> Koukouba né batamba ;
> Niani niani né kama sigua ;
> Djéli ma Kouyaté boo » (Mory Kanté, *Soundjata*)

Le « Ségué » étant le hibou veillant sur le balafon de Soumahoro Kanté, le griot Niankoma Dokaa (plus tard Balla Fasséké), une fois introduit dans la case du roi en son absence, a fait le pacte de ne jamais consommer cet oiseau. À son retour le roi sorcier autorisera ce dernier à jouer son balafon fétiche. Ému à cause de ses talents, le Mansa Kanté le baptisera « balafoo Ségué » ajouté à « Kooyan tié » c'est-à-dire un-secret-nous-lie » désormais et c'est ce « kooyan tié » qui, par déformation, deviendra le nom de famille « Kouyaté ». Les termes « Koukouba ni Batamba, Niani ni Kamba siga » sont tous de hauts lieux du Manden où les griots Kouyaté ont fait montre de qualités exceptionnelles. Considérés comme les premiers griots du Manden, les Kouyaté sont les seuls à recevoir des autres griots et des nobles des privilèges en nature ou en espèces ; d'où « Djeli ma Kouyaté boo ». Voilà pourquoi ils jouissent d'un statut particulier en tant que chef des griots dans les terroirs mandenka.

La portée socioculturelle et historique parlant de l'activité du griot est une évidence en milieu mandingue et les Kouyaté occupent le sommet de la caste hiérarchisée chez les griots au Mandén. Lignage attitré et affecté de fait au service de la famille impériale comme le soulignent les mots forts de l'extrait ci-dessus, ces individus ne peuvent être égalés dans leur art à cause de leur talent d'excellent joueurs reconnu même par le roi sorcier qui, lors de leur entrevue, lui disait :
« Non, n'arrête pas de jouer, continue. Tu le joues tellement bien, même mieux que moi et à partir d'aujourd'hui, nous serons deux à jouer ce balafon. Donc à partir d'aujourd'hui, toi et moi, nous partageons un secret ; ce qui se traduit par « Ko Yan tê ou Ko ban tchê ou encore Ko dô ban tchê est devenu *Kou ya té* et s'écrit Kouyaté » aujourd'hui.

Cette catégorie de griots est incarnée par l'ancêtre Balla Fasséké Kouyaté qui est réputé être l'aïeul des griots Kouyaté (Niane 1960 ; Zanetti 1990 ; Traoré 2022). Ce clan de griot jouit d'un prestige inégalé dans le panthéon des djely. Voilà pourquoi celui-ci sera la cause principale de la guerre entre Soundjata et Soumahoro selon la version de la tradition de Krina dont parlent Wa Kamissoko et Youssouf Tata Cissé. L'acte de retenir de force le griot personnel s'est révélé comme une insulte et c'est ce qui a déclenché le conflit.

En dehors de l'image du griot, d'autres héros légendaires ont marqué l'histoire de cette

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.222-234

communauté dont Soumahoro Kanté, Fakoli Doumbouya, Tiramaghan Traoré, Soundjata Keita. Les histoires de ces derniers sont consignées dans des sources sous la forme de narrations dans des épopées mettant « […] en scène l'agressivité virile au service de quelque grande entreprise. Fondamentalement elle narre un combat et dégage parmi ses protagonistes qui, pour ne pas sortir toujours vainqueur d'épreuve, n'en suscite pas moins d'admiration […] » (Zumtor. 1983, p.118).

Le combat pour ne pas dire la guerre est une réalité du monde mandingue, car cela a été prédit par les oracles en des termes comme « Kélé léyé Mandé thii, kélé lébé Mandé loo » ou encore « Kélé kouyé ko séébakha ka lon » (adage populaire). Il ressort de ces considérations que le monde Mandingue est un terroir en perpétuelle guerre entre souverains pour la domination et c"est bien ce qui a fait la particularité de ce pays. Parmi ces héros qui se sont livré bataille, nous pouvons citer Soumahoro Kanté, le roi sorcier, celui-là qui a vaincu à 9 reprise le Mandé des Keita.

2. Le *janjon* de Soumahoro Kanté, le roi usurpateur

Les narrations épiques sur les batailles entre cet homme et Soundjata font de lui l'un des rois téméraires de son temps. Leurs luttes au nombre de neuf selon certaines sources restent consignées dans les chansons mémorables des griots Mandeka. Soumahoro n'a pas bonne presse et reste l'une des icônes majeures de la domination du peuple Mandingue. Voilà pourquoi il est difficile de parler de l'histoire des Mandeka sans parler de Soumahoro. Ils sont au cœur de la quasi-totalité des récits épiques qui vantent la bravoure, l'héroïsme d'une personne. Pour corroborer cette idée Amadou Zan Traoré nous enseigne si justement que **« […]** les hommes au destin exceptionnel transforment leurs sociétés et inspirent la vie sur plusieurs générations » (Traoré, 2022, p. 3). Chacun de ces héros a marqué son monde à sa manière et Soumahoro reste celui sans qui la geste de Soundjata n'aurait pas existé. Le nom de Soumahoro rime avec courage, bravoure et guerre car c'est le combat qui a fait de lui le roi de Sosso suite à sa prise de pouvoir par la force des mains des Diarrisso (Traoré, 2022). Son nom se retrouve rattaché à des réalités en l'occurrence « ses aptitudes mystiques et son renom mystique » qui lui ont permis de faire face à toutes les velléités et à relever nombre de défis. De la bouche des griots mandenka, nous pouvons apprendre des panégyriques comme :

> « Ah Soumaoro Kanté, Soumahoro Kanté
> Bougouba né bantamba, niani niani ni kaman sigua
> Farima dougousso deng bonsso né Soumahoro Kanté
> Koomanafa Kaya Touré deng Soumahoro,
> Daby Touré deng Soumahoro
> Diattayé bangaly souba naminiani dioutoukéla Soumahoro Kanté
> Inianiméra koukouba mara ké ka batamba mara ké niamina mara ké
> I bandé fén té fooiyé i mana i bann ko té ila » (Mory Kanté).

Le griot est connu comme chanteur et musicien et effectivement Mory Kanté s'inscrit dans ce cadre sans jamais renoncer à l'usage du discours pour comme source de l'histoire. Il chante alors les honneurs, vanter les mérites, apaiser ou exciter l'assistance, etc. À travers ces propos, le griot Mory Kanté attribue à Soumahoro des glorioles pour avoir été roi de Sosso mais aussi héros qui a rasé le Mandé à neuf (09) reprises. Tout est fait pour le montrer comme un héros épique exceptionnel. L'extrait célèbre les victoires fulgurantes avec les prises héroïques de Batamba, de Koukouba, de Niani, de Kambasiga.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.222-234

Les allusions aux batailles gagnées par Soumahoro sont une constance dans les chants glorieux des griots ; et Cissé et Kamissoko (2007) y reviennent largement comme nous pouvons le lire ici :

« Soumahoro Kanté cet homme de qualité managériale unique avec la maîtrise du feu et du fer, sa puissance et son savoir-faire ont fait de lui un roi distingué dont l'histoire est moyennement dévoilée. Signalons que traditionnellement, seuls les nobles deviennent roi en terres africaines. Mais, les hommes de « caste » sont toujours dans le premier cercle du pouvoir. Ils sont les conseillers de premières mains des chefs **» (**Traoré, 2022, p. 5).

Parler des prouesses de Soumahoro dans ces conquêtes implique alors l'ouverture d'une brèche sur son rival farouche pour le trône du Mandé en l'occurrence Soundjata, l'un des princes mandingue les plus chantés du répertoire culturel mandingue.

3. Soundjata et le « Soundjata fassa »

L'histoire étant également synonyme de mémoire, la communauté mandingue se nourrit largement de vieux mythes et autres légendes qui restent une réserve inestimable dans le processus de socialisation à travers des chants afin de renforcer la cohésion sociale parlant toujours de l'histoire. Djéli Mamadou Kouyaté n'a-t-il pas signalé cette dynamique en des termes clairs comme « […] ; sans nous les noms des rois tomberaient dans l'oubli, nous sommes la mémoire des hommes ; par la parole nous donnons vie aux faits et gestes des rois devant les jeunes générations » (Niane, 1960, p. 11). Le discours du griot s'inscrit dans une perspective didactique permettant de faire connaitre l'histoire à la jeune génération. Ainsi, ces héros seront sauvés de l'oubli grâce au verbe incandescent du maitre de la parole dont la fonction n'est plus à démonter. Les griots, dans les *janjon* dédiés à Soundjata commencent, dans beaucoup de cas, par la généalogie en évoquant ses ascendants de premier degré comme on peut s'en rendre compte :

> « L'histoire d'un prince né infirme qui sauva son royaume /
> L'histoire de Soundjata Keita, prince du Manden /
> Fils de Sogolon Condé et de Naré Maghan /
> Celui qui libera le Manden
> Et fut surnommé homme-buffle, homme-panthère, homme-lion »
> (https://youtu.be/BmovFUbrvP4?si=DbOBtV1eRuQqXa3x Histoire de Sunjata racontée en français par Boubou Doucouré).

La séquence nous plonge au cœur des origines d'un chef invalide à sa naissance mais qui a su tenir une place de choix aux yeux de la communauté. Ses exploits sont ainsi annoncés dès le début à l'assistance pour magnifier toute sa bravoure mais surtout son héroïsme et le sacrifice consenti qui a finalement fait de lui un archétype à qui s'identifie tout un peuple ; d'où des surnoms tels que « homme-buffle, homme-panthère, homme-lion ».

Le totémisme est une pratique très courante chez les Mandingue et chaque clan se retrouve avec un animal gardien qui le relie directement à ses ancêtres. Dans ce sens, Soundjata se voit attribué des

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.222-234

animaux symboles de puissance, d'énergie comme le buffle, la panthère et le lion. L'évocation des postures de ces bêtes donne une certaine légitimité, car elles sous-entendent déjà le pouvoir légué tirés des aïeux dont les premiers ascendants à savoir une mère (avec pour totem le buffle) et un père (avec pour totem le lion). La marche inédite de l'enfant-lion va confirmer son temps de dirigeant preux après sept (7) ans d'infirmité passés dans la cour royale ; marche qui sera considérée source de libération et pour sa mère et pour la communauté en tant que héros rédempteur. Cette marche a d'ailleurs donné lieu à un chant légendaire dont voici la teneur :

> « Lève-toi, Soundiata !
> Voici le jour du lion
> Montre que tu es fils du buffle
> Lave l'injure crachée sur ta mère !
> Les eaux du fleuve lavent les souillures
> Elles ne peuvent laver un affront
> Rugis donc, fils de Sogolon,
> Lève-tôt ! » (Rail Band - Soundiata l'exil (feat. Mory Kanté) [audio]
> https://youtu.be/FwsuOnGOhTc?si=sLRK4qnkb6PQnPH4)

La séquence relate la marche difficile du futur empereur et le discours oscille entre l'évocation des ascendants mais la place de la mère et l'évocation de son totem demeure une fidélité pour magnifier les actions et autres gestes du prince. La tradition orale mandenka accorde une grande importance à cette séquence appelée « réveil du lion », puisque c'est un élément majeur surtout quand on pense aux propos suivant du griot qui entonne encore :

> « Prends ton arc, chasseur !
> Prends ton arc, Diatta, fils du buffle » (Balla Fasséké, *ibid*).
> Le réveil, suivi de la joie de l'assistance et de sa maman est inégalable et cette dernière n'a pas manqué d'improviser une chanson en son honneur marquant le début d'une odyssée dans l'histoire du peuple mandingue. Car ce sera désormais la marche vers la libération du Manden déjà vaincu par Soumahoro Kanté.

Si l'un se battait pour la conservation d'un pouvoir illégalement acquis, l'autre se battra pour le recouvrement d'un legs familial et seule la bataille pouvait les départager. Cette logique confirme le vieil adage populaire déclamé par les griots qui disent haut et fort : « Né kélé maké, séé bakhaa té lon » (Seul la bataille peut déterminer un vainqueur). La guerre était la seule issue pour départager ces deux guerriers et ce qui présage déjà la bataille de Krina lors de laquelle Soundjata sortit vainqueur grâce à une forte coalition des rois et autres chefs de guerre. Les veillées guerrières de cette bataille ultime sont marquées par des panégyriques dont voici un extrait :

> « Briseur de grosses **têtes**, Maraké Fabu.
> Déchireur de grandes **bouches**, Maraké Fabu.
> Celui qui écrase les grosses têtes, c'est ainsi qu'on l'appellera, ici, au Mandé,
> La fin du jour n'est pas la fin du monde,
> Briseur de grosses têtes,
> Jata Konaté.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.222-234

Celui qui brise les gros bras, c'est ainsi qu'on l'appellera, ici, au Mandé,
La fin du jour n'est pas la fin du monde,
Briseur de gros bras,
Jata Konaté.
Celui qui brise les grandes jambes, c'est ainsi qu'on l'appellera, ici, au Mandé,
La fin du jour n'est pas la fin du monde,
Briseur de grandes jambes,
Jata Konaté.
Celui qui s'empare du village du chef, Sinbon se manifeste.
Celui qui s'empare des augures du lecteur de sable, Sinbon se manifeste.
... » (Mory Kanté, https://youtu.be/FwsuOnGOhTc?si=sLRK4qnkb6PQnPH4).

Le discours du griot met l'accent sur la gloire du futur empereur qui se trouve auréolé de toutes sortes d'attributs faisant de lui l'archétype du monde mandingue, car Soundjata reste « le restaurateur de l'autorité de l'Etat bafouée par le roi sorcier ». Son nom, maintes fois répété dans ce court extrait, le magnifie comme un guide, un sauveur qui va combattre sans pitié ses adversaires et la teneur des substantifs utilisés montre son côté sadique. Il est qualifié par le griot de « Briseur » et « écraseur […] de têtes », « Déchireur […] de bouches », « Briseur […] bras » et de « …jambes ». Les propos dithyrambiques honorant le héros Jata Konaté l'inscrivent dans la postérité afin de combattre l'oubli et de célébrer des héros mythiques chez les Mandingue.

Dans la fibre patriotique pour la défense de monde Mandeka, le héros Soundjata est aidé par des adjuvants dont les rôles ne sont point à négliger et parmi eux nous trouvons Tiramaghan Traoré et Fakoly Doumbouya et ce dernier serait le neveu du roi Soumahoro.

4. Le « sousaré djon Tiramaghan »

Le mythe fondateur veut que le Manden reste immortel quels que soient les vicissitudes du moment ; d'où les mots suivants du griot Wa Kamissoko et du chercheur Youssouf Tata Cissé : « L'oiseau de Kirina comme le Manden est éternel » (Cissé et Kamissoko, 2007, p. 4). La comparaison si frappante montre combien ce peuple est attachée à la géomancie pour percer les mystères, les choses secrètes touchant directement le monde mandingue. Croire en l'éternité du Manden pousse les héros à se surpasser pour glorifier la mémoire collective, ensuite inscrire leurs noms dans l'histoire. Tiramaghan fait partie de ces héros dont l'unique sacerdoce reste la survie du monde mandingue. Les panégyriques connus sous l'appellation de *Tiramaghan fassa* seraient complétées et chéantées par l'empereur Soundjata lui-même pour honorer son courage. Les griots retiennent surtout de lui ses pérégrinations vers l'Ouest du pays mandingue ; voyage ayant été à l'origine de narrations cynégétiques. L'homme (s') était chargé de l'expédition au Djoloff contre *Jolofing mansa* suite à l'incident des chevaux pris de force par ce dernier des mains des envoyés de Soundjata. L'acte du *Jolofing mansa* fut considéré comme un *casus-bellis* à tous les Mandenka et une insolence inadmissible pour Tiramaghan au point que lui-même a exigé la tête de l'expédition. La situation engendra alors la chanson mythique où on peut entendre les mots suivants :

« Ah Mourouyi yi ban Touraman té ban
Soussaré djion Tiraman
Mandekalou laa kéléké marifa yi ban Touraman maban
Soussaré djion Touraman

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.222-234

Ah Mourouyi yi ban Touraman té ban
Tamba yi banaa ayii komi kala laadii Touraman maa
Soussaré djion Touraman […] »
(https://www.youtube.com/watch?v=EdE72fQNO4E&pp=ygUIdG91cmFtYW4%3D)

L'extrait à lui seul résume tout le cran de ce chef de guerre qui est ainsi honoré dans ses préparatifs et son choix d'aller livrer bataille pour laver l'affront fait à Soundjata. Ainsi, le griot met en avant le comportement martial du héros prêt à en découdre avec *Jolofing mansa*. Et même si les armes telles que le *mourou*, le *tamba*. etc. seraient inaptes au combat ou refuseraient de combattre, lui Tiramaghan va combattre *Jolofing mansa*. Le surnom « Soussaré djon Tiraman » confirme d'ailleurs sa préférence pour la guerre, car c'est bien lui qui a creusé sa propre tombe pour exiger d'être le chef de l'expédition sinon il allait s'enterrer pour se suicider. L'éloge finit par le rappel des péripéties des combats au Djoloff mais aussi par une mise au point des nouvelles luttes du héros pour la fondation des bases du nouvel empire mandingue du Gabou entre l'extrême sud du Sénégal, la Gambie et les deux Guinée. Les mots suivants en disent long :

« Kélé diyaraa abéé moo fakhaa, kélé goyara abé moo fakhaa » (Quel que soit les issues d'une guerre, Tiramaghan aura à massacrer des ennemis).

Après Soundjata, ce guerrier est l'un des héros les plus chantés et honorés de la part des djeli mandenka.

5. « Fakoly Doumbouya, Fakoly koumba, Fakoly daaba, … »

L'histoire du Manden est jalonné de légendes qui rendent compte des rivalités et querelles que les griots relancent fièrement et instantanément pour le bonheur des Mandenka. Dans leur dessein d'enseigner « […] l'Histoire [*des*] ancêtres afin que la vie des Anciens […] serve d'exemple, car le monde est vieux, mais l'avenir sort du passé » (Niane, 1960, p. 11), les griots attribuent des épithètes héroïques au neveu de Soumahoro Kanté ayant fait défection pour engager le combat final en compagnie de Soundjata. Ancêtre des Doumbouya d'après les griots avec ses pouvoirs surnaturels, il serait capable, disent-ils, de se métamorphoser en aigle lors des batailles ; d'où les surnoms comme *Djamjan koli* ou encore *koli barama*, c'est-à-dire « celui qui dispense des richesses ». Ce guerrier est reconnu téméraires pour ses habiletés militaires et c'est cela qui précipitera la fin de Soumahoro Kanté sur les pleines de Koulikoro ; d'où les mots du *janjon* suivant en son honneur :

« Fakoly Doumbouya
Fakoly koumba
Fakoly da baa
Mali Djamana laadi Fakoly laa
[…]
Kéléé kélé kéra Manden aasi ma foo
Fakoly koumba Fakoly Daa baa
Fakoly boora mini ?
Fakoly bora Solo
Djiné deng déé Fakoly tii ».

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.222-234

(Fakoly Doumbouya,
Fakoly à la grosse tête,
Fakoly à la grande bouche
Le Mali est un pays que Fakoly a défendu
[…]
Fakoly a participé à tous les combats au Manden
Fakoly à la grosse tête,
Fakoly à la grande bouche
D'où vient Fakoly ?
Fakoly vient de Solo
Fakoly est un enfant d'une djinn).

Les propos des griots relatent les grandes gestes exécutées par les ancêtres en l'occurrence Fakoly ; propos relatés dans un style particulier. En effet, le griot rehausse le niveau de langue, mais aussi utilise un style particulier parce que l'objectif est de magnifier les hauts faits d'un homme exceptionnel ; ce qui confirme les propos du vieux dicton mandé qui postule : « La parole contient une force invisible » (Dicton mandé repris dans Manzon, 2016, p. 30).

Soldat intrépide et non moins neveu de Soumahoro Kanté, Manden Fakoly est l'une des figures majeures de la lutte que va mener Soundjata contre le roi de Sosso et l'honneur lui revient d'avoir été l'un des meilleurs adjuvants pour la bataille excessive qui s'est soldée par la fuite puis la défaite de Soumahoro. C'est dans cette perspective qu'il faut lire les mots de Tiken Fakoly qui dit :

> « Allou mayéééé, allou mayéééé Fakoly ni Soundjata bé Soumahoro guin-naa » (Ne voyez-vous pas que Soundjata et Fakoly sont en train de pourchasser Soumahoro […] » (https://youtu.be/UuMvdJcUork?si=vi9t4FdZIS-DSm9G) Une coalition a permis de mettre fin aux « vingt ans de calamités ! On lui reprochait sa tyrannie ; on en avait peur ; on l'appelait le roi-sorcier ; il gardait dans sa « chambre d'homme » des fétiches effrayants, des crânes d'hommes et d'animaux, des cornes et des poudres, et surtout une grande jarre où dormait un long serpent, son génie protecteur » (Kesteloot, 2010, p. 45).

Conclusion

L'image du griot est omniprésente dans la civilisation mandenka à travers des récits, des louanges, des généalogies, etc. qui plongent dans l'imaginaire collectif de la communauté afin d'en révéler des faits qui captent l'attention des citoyens. C'est dans ce contexte que les paroles du djely serviront à chanter les personnages les plus emblématiques au moyen de récits exécutés par des griot(e)s appartenant à la caste des poètes musiciens au service des nobles. La guerre et les expéditions militaires, la chasse, etc. font partie du quotidien de ce peuple depuis longtemps, car pour eux seule la guerre permet de (se) mesurer les uns des autres ou encore c'est la guerre qui fit le Manden (adage populaire). Voilà pourquoi les discours des griots vont constituer des moments forts intéressants alliant récréation et récits historiques qui attirent l'attention de leurs cibles d'une manière particulière. C'est donc cette pratique des Djeliyqui permet de combattre l'oubli et d'honorer les héros mythiques chez les Mandingue ; héros qui ont pour noms Soundjata, Tiramaghan, Fakoly, Soumahoro Kanté mais aussi le griot attitré de la cour impériale Balla Fasséké Kouyaté dont la dynastie reste inégalable dans l'activité des Djely. Ce travail des griots, perpétuant les souvenirs du peuple mandingue par des refrains et des légendes, rend alors immortelles les personnalités héroïques du Manden qui sont entrés désormais dans la postérité. Ceux-ci ont pour noms

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.222-234

Soundjata, Soumahoro, Fakoly, Tiramaghan sans oublier Balla Fasséké Kouyaté le griot attitré de la famille impériale.

Références bibliographiques

Calame G., 1965, *Ethnologie et langage ? La parole chez les Dogon*, Paris, Gallimard.

Camara S., *Gens de la parole, Essai sur la condition et le rôle des griots dans la société Malinké,* Pars, La Hayes, 1976 ;

Cisse Y. T. et Kamissoko W., *La grande geste du Mali des origines à la fondation de l'empire*, Paris, Kharthala, 2000

Daynes S., « Frontières, sens, attribution symbolique : le cas du reggae », *Cahiers d'ethnomusicologie* [En ligne], 17 | 2004, mis en ligne le 13 janvier 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/ethnomusicologie/460

Diagne M., *Critique de la raison orale. Les pratiques discursives en Afrique noire*, Paris, Khartala, 2005)

Derive J., **«** La paarole » dans la culture mandingue., L'exemple des Dioula de Kong (Côte d'Ivoire) », Revue internationale d'anthropologie culturelle & sociale cArgo, 2012.

Fanny Y/, « La Symbolique de la faune et de la flore dans *Soundjata ou l'épopée mandingue* de Djibril Tamsir Niane », in Akofena | *Varia*n°12, Vol.7 | CC BY 4.0.

Kesteloot L., *Soundiata l'enfant-lion, Illustré par* Joëlle Jolivet, Casterman, 1999 et 2010 pour la présente édition

Labatut R., 1987, « La parole à travers quelques proverbes peuls du Fouladou (Sénégal) », *Journal des Africanistes*, n°57, Fasc.1-2, pp.67-75.

Manzon Agnieszka K., « Fortes paroles. Le pouvoir des mots en pays mandingue (et ailleurs) », Geneses 104, septembre 2016.

Niane D. T., 1960, *Soundjata ou l'épopée mandingue*, Paris, Présence africaine.

Polo V., « Forme et texture polyphonique dans la musique des Wagogo de Tanzanie », *Cahiers d'ethnomusicologie* [En ligne], 17 | 2004, mis en ligne le 13 janvier 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/ethnomusicologie/416

Ranc E., « La parole dans le mariage malinké » In: Journal des africanistes, 1987, tome 57, fascicule 1-2. pp. 31-44 ; doi : https://doi.org/10.3406/jafr.1987.2160 https://www.persee.fr/doc/jafr_0399-0346_1987_num_57_1_2160

Roulon-Doko P., 1998, *Chasse, cueillette et culture chez les Gbaya de Centrafrique*, L'Harmattan, Paris, 540 pages

Saussure De Ferdinand, 1995, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot

Traore Amadou Z., « Soumangourou Kanté : héros déchu et/ou invisibilisé ? esquisse d'une autre lecture de sa vie et de ses œuvres », Akofena, Spécial n°8, Vol.1 – Juin 2022, pp. 3-15.

Trevor W. et J. H. Kwabena Nketia, « Gérer le passage de la tradition à la modernité », *Cahiers d'ethnomusicologie* [En ligne], 17 | 2004, mis en ligne le 13 janvier 2012, consulté le 01 mai 2019. URL :http://journals.openedition.org/ethnomusicologie/519

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Zanetti V., « Le griot et le pouvoir », *Cahiers d'ethnomusicologie* [En ligne], 3 | 1990, mis en ligne le 15 octobre 2011, consulté le 10 décembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/ethnomusicologie
Zumthor P., 1983, *Introduction à la poésie orale*, Paris, Seuil

Corpus :

Mory K. : " mory kanté/rail band - soundiata(l'exil)1975 " https://www.youtube.com/watch?v=NEbKWn2OZ4w
Mandekalou : http://chantshistoiremande.free.fr/Html/mandekalou2_disco.php
Massa Makan D., *Janjon et autres chants populaires du Mali*, Paris, Présence Africaine, 1970, 110 p (M. M. DIABATÉ traduit fidèlement dans ce recueil les belles chansons des aèdes, dont il descend.
Narena Moussa D. K., (Histoire de Mande Soundjata Keita) : https://youtu.be/uKB9Tb7GR1o?si=3FkT_0gXM1Is0qPa
Touramaghan : https://youtu.be/tOO0_xB13QA?si=c6D-EfiOM7Cu8WP-
https://youtu.be/gvSD7XBdVuE?si=6wB4GCNh2z1BXNDL Djely Bakoroba Diabaté
https://youtu.be/Mi2ESa1VYgs?si=wXLCadfgWXa7cBpR
Kesteloot Lilyan, *Soundiata l'enfant-lion, Illustré par* Joëlle Jolivet, Casterman, 1999 et 2010 pour la présente édition

Note biographique

Moussa Coulibaly est titulaire d'un doctorat nouveau régime soutenu le 28 février 2015 l'Université Cheikh Anta Diop – Dakar - Sénégal en Sciences du langage, option Stylistique et Analyse du discours. Titulaire d'un Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Secondaire (CAES) en juin 2009 à la Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation (FASTEF ex. ENS) de l'UCAD, il a enseigné en tant que Professeur de Lettres d'octobre 2009 à juin 2019 au Lycée Ahoune Sané de Bignona (sud du Sénégal). Depuis juin 2019, il est enseignant-chercheur au Département des Lettres modernes de l'UFR Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université Assane Seck de Ziguinchor - Sénégal.

© 2022 Cahiers Africains de rhétorique **, Vol 4, n°2, Année 2025**

Copyrights : L'article est la propriété intellectuelle de son ou ses auteur(s). Le droit de première publication est octroyé à la revue.
Informations sous droit d'auteur et Code éthique, consultables sur le site de la revue :
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/4
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/6

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*